

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1672

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, après le mot :

« et »,

insérer les mots :

« de formations mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.